

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 2 juillet 2008

OBJET

de la Délibération

**TRAVAUX
D'ALIMENTATION
EN EAU POTABLE,
PROGRAMME 2008 –
ATTRIBUTION DU
MARCHE DE
TRAVAUX**

Date de convocation du Conseil Municipal

26 juin 2008

Date d'affichage : 26 juin 2008

Nombre de Conseillers en exercice : 33

Président de la Séance : Monsieur LE ROCH, Maire

Secrétaire de Séance : Madame LE DOARE

Etaient présents

M. LE ROCH, Maire ; M. LE DORZE, Mme GOUTTEQUILLET, M. LE MAPIHAN, Mme BURLOT, M. LE COUVIOUR, Mme DORE-LUCAS, M. MARCHAND, Mme JEHANNO, M. PARMENTIER
Adjoints au Maire.

MM. BAUCHER, JARNO, Mmes GREZE, OLIVIERO, LE PAVEC, MM. LE BELLER, GIRALDON, Mme PESSEL, M. BURBAN, Mmes PEDRONO, RAMEL-FLAGEUL, M. LE BARON, Mmes DONATO-LEHUEDE, LE DOARE, Mme LE STRAT, M. DERRIEN, M. PERESSE, Mme GUEGAN, M. MOUHAOU, Conseillers Municipaux.

Absents ayant donné pouvoir

M. LE BOTLAN à Mme JEHANNO
Mlle ORINEL à M. LE DORZE
Mme ROUILLARD à M. PERESSE

Absent

M. BONHOURE

TRAVAUX D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE PROGRAMME 2008

ATTRIBUTION DU MARCHE DE TRAVAUX

Rapport de Henri LE DORZE

Des travaux d'alimentation en eau potable sont nécessaires en divers points de la commune. Le conseil municipal, lors de sa séance du 26 septembre 2007, a approuvé ces travaux et a sollicité auprès du département du Morbihan une subvention au meilleur taux.

Afin de réaliser ces travaux un avis d'appel public à la concurrence a été transmis pour publication au BOAMP le 30 avril 2008 avec date limite des réception des offres fixée au 09 juin 2008.

L'estimation administrative était de 1 100 000 euros TTC.

14 dossiers de consultation ont été retirés, 4 sont parvenus réglementairement.

L'analyse a été effectuée par les services techniques municipaux, maître d'œuvre de l'opération qui a présenté ses conclusions à la commission d'appel d'offres réunie pour l'attribution le 19 juin 2008

Conformément aux critères d'attribution énoncés dans le cahier des charges, la commission a classé les offres dans l'ordre suivant :

- 1 – E.T.D.E.
- 2 – SPAC
- 3 - HELARY

Nous vous proposons :

- De retenir l'offre de l'entreprise E.T.D.E. d'un montant de 954 844.66 € TTC (798 365.10 € HT)
- D'autoriser le Maire à signer le marché à intervenir ainsi que les pièces annexes.

**LES CONCLUSIONS DU RAPPORT SONT ADOPTEES A L'UNANIMITE
POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME**

Fait à Pontivy, le 3 juillet 2008

LE MAIRE

Jean-Pierre LE ROCH